



**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2017**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13  
présents : 12  
votants : 12

L'an deux mille dix-sept, le cinq septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Présilly dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, Sous la présidence de Monsieur Nicolas DUPERRET, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 août 2017

Conseillers présents : Nicolas DUPERRET, Laurent DUPAIN, Claude GERNIGON, François VULLIET, Dominique ROULLET, Elisabeth BOYMOND, Jean COUTURIER, Corinne FAVRE, Fabien CHAGNOUX, Fleur DENEVE, N. GUINAND, Richard PETTITT.

Conseillers absents : Denis GENOUD.

**1/ approbation du compte-rendu de la séance du 03 aout 2017**

Le Compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2/ modification des représentants auprès des commissions intercommunales**

En raison de la démission de M.BERNAZ, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions intercommunales auprès desquelles il représente la Commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil que M.BERNAZ était suppléant auprès de la commission eau et assainissement de la Communauté de Communes du Genevois. Monsieur le Maire demande si un conseiller est intéressé pour reprendre sa place.

Madame DE NEVE se propose pour assurer la suppléance auprès de la Commission.

Aucun autre conseiller ne souhaitant candidater, Madame DE NEVE est désignée pour assurer la suppléance auprès de la commission eau et assainissement de la Communauté de communes du Genevois.

Voici donc le tableau des Conseillers au sein de toutes les commissions.

Situation au 04/09/2017			Situation au 05/09/2017	
Commission	Président	Membres	Président	Membres
TRAVAUX- VOIRIE	C.GERNIGON	L.DUPAIN		
URBANSIME- PLU	L. DUPAIN	E. BOYMOND D.GENOUD C.GERNIGON N. GUINAND		

		R.PETTITT F.VULLIET		
CADRE DE VIE – ANIMATION	F. VULLIET	F.CHAGNOUX J. COUTURIER C. FAVRE N.GUINAND		
COMMUNICATION	J.COUTURIER	C.FAVRE F.VULLIET		
COMMISSION APPEL D'OFFRE	N.DUPERRET	L.DUPAIN C.GERNIGON N.GUINAND J.COUTURIER (sup.) D.GENOUD (sup.)		
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	N.DUPERRET	H.DUNAND C.GERNIGON J.COUTURIER L.DUPAIN C.GIROD F.LAMBERT M.MASSON A.BULLAT P.PORRET M-C. DECHAMBOUX B.TREMBLET H. BLONDIN		

#### COMMISSION CCG

SITUATION AU 04/09/2017			SITUATION AU 05/09/2017	
COMMISSON	TITULAIRES	SUPPLEANT	TITULAIRE	SUPPLEANT
ECONOMIE FORMATION TOURISME	R.PETTITT	N.DUPERRET D.GENOUD		
EAU ET ASSAINISSEMENT	C.GERNIGON	D.BERNAZ	C.GERNIGON	F. DE NEVE
EQUIPEMENT SPORT CULTURE SCOLAIRE	J.COUTURIER	F.CHAGNOUX		
TRANSPORT MOBILITE	C.FAVRE	D.GENOUD		
AMENAGEMENT TERRITOIR HABITAT	L.DUPAIN	E.BOYMOND		
SOCIAL SENIOR PETITE ENFANCE	D.ROULLET	F. DE NEVE		
ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DECHET ENERGIE	N.GUINAND	F.VULLIET		
FINANCES RESSOURCES HUMAINES MUTUALISATION	F.CHAGNOUX	F.VULLIET		
RELATION TRANSFRONTALIERE	R.PETTITT			

Par ailleurs Madame ROULLET informe le Conseil que M. BERNAZ était également membre du CCAS. Dès lors il s'agit de remplacer M.BERNAZ.

Monsieur le Maire demande si un conseiller souhaite rejoindre le CCAS.

Madame DE NEVE se propose pour représenter le Conseil auprès du CCAS.

A l'unanimité Madame DE NEVE est élue au sein du CCAS.

### **3/ Réorganisation de la Commission travaux-voiries**

M.GERNIGON rappelle au Conseil que la commission communale des travaux et voiries était auparavant tenue par lui-même, M.DUPAIN et M. BERNAZ. Avec le PLU et la démission de M.BERNAZ, M.GERNIGON n'est plus en mesure de suivre l'ensemble des travaux à réaliser sur la Commune.

M.GERNIGON propose donc de réorganiser la commission travaux sur la base d'une réunion mensuelle, ou tous les Conseillers seront invités. Lors de cette réunion l'ensemble des travaux seront passés en revue et des responsables désignés pour suivre les avancées des projets en cours.

Afin de finaliser l'organisation de cette Commission, M.GERNIGON propose que les conseillers intéressés se réunissent en Mairie le 17 octobre prochains à 17h30 afin de passer en revue l'ensemble des travaux prévus et commencer à répartir les tâches.

### **4/ Présentation d'un projet de convention visant à la répartition financière des charges liés à la rénovation de la route du Petit-Châble.**

Afin de pouvoir avancer sur le projet de la route du Petit Châble une convention doit être souscrite pour préciser les modalités financières des deux communes concernées par ce projet. Un accord de principe a déjà été trouvé pour une répartition à 50% de l'ensemble des charges concernant la partie partagée entre les Communes de Beaumont et Présilly.

Cet accord doit être entériné par une convention qui doit être validé par les deux conseils Municipaux.

Par ailleurs Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion publique concernant les riverains de ce premier tronçon va être organisée à la salle des fêtes du Châble le mardi 17 octobre 2017. Les membres du conseil sont bien sûr invités à participer à cette réunion.

### **5/ Point d'étape concernant la route de Beauregard.**

Une réunion publique a été organisée jeudi 31 août dernier pour évoquer le projet d'aménagement de la route de Beauregard. Ce projet a évolué puisqu'il ne s'agit plus seulement d'installer des systèmes de ralentissement mais également de procéder à la rénovation de la voirie sur la partie basse de la route de Beauregard.

En effet la Communauté de Communes du Genevois souhaite réhabiliter le réseau d'assainissement qui se situe entre le croisement de la route de Beauregard et du chemin de Feigères et le croisement de la route de Viry. Cela implique pour la CCG de creuser une tranchée le long de cette portion. Afin de réaliser des économies d'échelle, il est donc proposé que la Commune prenne en charge la rénovation de l'ensemble de la voirie sur ce segment.

L'ensemble des travaux est estimé à près de 550'000,00€ avec une participation de la Communauté de Communes à hauteur de 150'000,00€. Dès lors le coût pour la collectivité d'un tel investissement serait de l'ordre de 400'000,00€.

A ce titre, une réunion publique a été organisée avec l'ensemble des riverains jeudi 31 août dernier. Les personnes présentes ont approuvé le projet. Lors de cette réunion deux points ont été soulevés :

- La possibilité d'utiliser un bitume dit « anti sonique ». Si cette solution est techniquement réalisable elle entraîne un surcout conséquent et n'apparaît pas comme indispensable.
- L'opportunité de l'installation de feux tricolore le long de cette route en remplacement des systèmes de ralentissement « physique ». Cette solution, outre son surcout n'apparaît pas efficace au regard des expériences avoisinantes. En effet en l'absence de circulation réelle, les feux tricolores sont souvent ignorés des automobilistes et conduisent à créer des situations plus dangereuses qu'avant en créant un faux sentiment de sécurité.

#### **6/ procédure d'aménagement foncier : détermination des parcelles à récupérer.**

Dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier, le Conseil doit déterminer quelles sont les parcelles dont la commune devrait étudier la reprise en propriété pour permettre la réalisation des projets de cheminement doux.

Pour ce faire, Monsieur DUPAIN propose que les conseillers intéressés par cette question se réunisse pour pointer un à une les parcelles que le Conseil souhaite récupérer.

Une réunion sera donc organisée prochainement autour de la mi-octobre, à laquelle tous les conseillers sont invité.

#### **7/ Compte-rendu des commissions-intercommunales**

##### Urbanisme

Monsieur DUPAIN informe le Conseil que le projet de PLU a été présenté à la commission aménagement de la Communauté de Communes lundi 04 septembre. L'avis de la Communauté de Commune seras délivré lors du bureau des Maires qui se tiendra fin octobre. Cette présentation s'inscrit dans la procédure de consultation des Personnes Publiques Associées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 20h20